

Tout n'est pas perdu... A vous de jouer !

En effet, la direction avance à grands pas parce que les syndicats sont désorganisés, et une peur s'est instaurée à Chalon entre les procédures de licenciements engagées, la sanction d'un maitrise suite à l'accident mortel dans l'électrofiltre, la peur de perdre son emploi, etc...

Mais, la direction générale ne veut que des profits, et toujours plus de profits ! Elle se moque complètement de la situation sociale du « travailleur » qui réalise ce profit !

Que ce soit un CDI Verallia, un sous-traitant, un intérimaire, un CDI Intérimaire...
Peu importe du moment que ça rapporte !

La seule garantie qu'ont les salariés pour défendre leurs emplois et leurs acquis => c'est leur unité et leur solidarité !

1 exemple est concret & d'actualité c'est : La grève des fondeurs à Cognac

Les fondeurs ont décidé de se mettre en grève illimitée, occupant un poste essentiel et indispensable, ils sont réquisitionnés. Mais de fait, étant réquisitionnés, ils n'assurent que le maintien de l'outil de travail et n'effectuent pas les tâches de leur travail.

Résultat, l'astreinte est présente tous les jours, 2 fours ont perdu leur teinte et ont cassé plus de 24 H...

La direction qui ne voulait pas négocier a enfin accepté de les voir, mais sans le Délégué Syndical Central CGT. Les salariés ont refusé de rencontrer la direction sans le DSC CGT, ce n'est pas à la direction de choisir avec qui elle négocie ! Et finalement, le DSC CGT a été contacté...

Lorsque les salariés sont unis, solidaires et déterminés, il gagnent !

Pour la CGT, il est important de se remobiliser !

Les salariés doivent aujourd'hui réfléchir à leur avenir et agir pendant qu'il en est encore temps.

Ne laissez pas la direction décider seule !

Ne faites pas confiance aux dires de la direction ! (Elle ne respecte déjà pas ce qui est écrit et signé, alors les promesses...)

Parlez entre vous, entre collègues de l'équipe, du service, et aussi entre les différentes équipes et services.

Peu importe qui a fait grève hier, si demain ce n'est pas une très grande majorité de salariés qui se mobilisent, tout le monde perdra tout !

Dès mercredi, le Blog CGT sera actualisé avec le jugement du nouveau directeur de Chalon, la pétition contre les recours aux licenciements, et n'hésitez pas à aller à la rencontre de vos élus CGT, ils ne sont pas assez nombreux pour aller partout.

Votre avenir est entre vos mains !



Verallia Chalon La situation est grave !



La direction est en train de restructurer le site de production, et n'a aucun scrupule pour arriver à ses fins !

Les syndicats => elle les brise, elle les élimine !

Le code du Travail => Respecté lorsqu'il arrange l'employeur !

Le dialogue social => Des groupes de travail fantômes qui doivent travailler en 15 jours à peine !

Le respect des salariés => Le mépris ! L'humiliation ! Le RRH vient en Maserati annoncer aux salariés que les maisons avec piscine et les belles voitures sur le parking c'est fini ! En CSE la direction se permet de dire que nous sommes une usine « d'amateurs », après avoir déjà dit que les chefs de quarts n'étaient pas compétents !

Les acquis sociaux => Elle les remet ouvertement en cause !

Les instances représentatives du personnel (le CSE ; les Syndicats) => La direction multiplie les entraves et les discriminations !

Avec tout ça, on pourrait au moins penser que les dirigeants sont dignes de diriger l'entreprise... Mais :

- Le Directeur Général de Verallia était le PDG de Goodyear dont la direction de l'époque vient d'être condamnée pour licenciements abusifs de 832 salariés ! (13 ans après le plan de licenciements et 6 ans après la fermeture de l'usine)

- Le directeur de l'établissement de Chalon (qui a délégation de pouvoir du DG) a été condamné (Par jugement du Tribunal de Commerce de ROMAN sur Isère du 2 janvier 2018 donc le texte est disponible au local syndical et sur le blog) à « 15 ans d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci, »

Quand les actionnaires nomment un directeur général dont la politique sociale est condamnée, qui embauche lui-même un directeur d'établissement (le plus gros d'Europe) qui est interdit de gérer... ça en dit long sur leurs intentions sociales !

Beaucoup ont cru que la direction voulait éliminer la CGT et n'ont pas bougé, certains ont même aidé...

Mais avec un peu de temps, vous pouvez constater que le but n'est pas de supprimer la CGT, mais de supprimer « TOUS » les syndicats, d'instaurer un climat de peur, ou plutôt de terreur, dans le seul et unique but de :

- Réduire les effectifs...

- Réduire, voir supprimer complètement les acquis sociaux (Prime de vacances, primes de rendement, grille des salaires...)

Pour autant, après cette présentation très négative, il existe quand même des solutions, des alternatives, pour que les salariés arrêtent de subir !

Entraves au CSE

Le CSE est une nouvelle instance, il était nécessaire que tous les élus se forment très rapidement.

- Les élus avaient demandé une avance à la direction pour les 4 années du mandat (30 000€), ce qui a été refusé catégoriquement par la direction.

- 6 mois après, la direction s'octroie unilatéralement une avance de trésorerie pour la gestion du restaurant d'entreprise de 50 000 € !

- Les élus CGT s'étaient inscrits à une formation fin janvier et début février, la direction engage une procédure de licenciement contre 3 élus début janvier, faisant ainsi tomber la formation. (*on ne peut pas se former si les esprits sont occupés à autre chose et si l'activité syndicale ne permet pas d'être libres*)

- **Les convocations** envoyées par mail et non papier, tout le monde ne les avait pas, et encore moins les documents préparatoires...

- **Les documents nécessaires au CSE** (*préparatoires et ceux demandés en réunion*), ne sont même plus communiqués aux élus...

- **Les 2 droits d'alerte COVID (UNSA & CGT) n'ont pas été traités conformément à la législation**, dans le plus grand mépris du nouveau directeur, et de manière parfaitement assumée !

- **En séance, les élus sont insultés, méprisés, humiliés...**

- **La direction monopolise les débats, interdit aux élus** de faire des déclarations alors qu'elle ne fait que cela...

Tout est fait pour décourager les élus de participer aux réunions...

Tout est fait pour que le CSE ne joue pas son rôle !

Et avec le manque de formation cela fonctionne parfaitement !

L'instance est bafouée !

Salaires & Acquis sociaux

Le RRH, après avoir fait ronfler le moteur de la Maserati qu'il conduisait, a tranquillement annoncé aux salariés que les belles voitures sur le parking, les maisons avec piscine, c'était fini !

La direction a annoncé en CSE qu'il était inadmissible d'avoir une prime de vacances d'un tel montant ! (*résultat de la grève de 2008 menée très majoritairement par les ouvriers mais que tout le monde touche...*) ... que la prime de rendement était quasiment un fixe, pas normal et il fallait la renégocier pour qu'elle soit variable... (*comprendre toucher moins comme pendant la période de COVID...*)

La direction a annoncé en CSE que l'année prochaine, les grilles des salaires des usines seraient renégociées au niveau central...

La direction veut « harmoniser les salaires » => Tout le monde sait ce que fait une direction qui « harmonise » => elle met tout le monde au même niveau => le plus bas !

Discrimination syndicale

La direction actuelle ne veut pas de syndicats ! Et encore moins de syndicats actifs !

Lors du retour d'un militant détaché syndical : Aucune prise en compte de ses compétences acquises, non application de l'accord de reconnaissance syndical...

Élections professionnelles : organisées sous la pression et la direction a engagé une procédure de licenciement à l'encontre d'un élu CGT dans la période où les syndicats construisaient leurs listes...

Promotions internes : De nombreux élus CGT se sont vus refuser des promotions sans justifications précises de la direction...

Etc. La liste est longue !

Des dossiers seront engagés très rapidement.

**La Régression sociale
ne se négocie pas.**

Elle se combat !

Amiante / COVID 19

La CGT avait raison ! Des fibres d'amiante étaient bien présentes au Four 1 !

Sans le droit d'alerte initié par la CGT, relayé par les médias, rien n'aurait bougé !

Une preuve ? La gestion du COVID => 2 droits d'alertes faits par UNSA & CGT, aucune enquête avec la direction ! Le directeur a menacé les salariés qui oseraient se mettre sur sa route de les trainer au pénal, que cela ne lui faisait pas peur ! (évidemment, il connaît bien les tribunaux étant lui-même condamné à 15 ans d'interdiction de gérer) Les CSE ont donné un avis défavorable aux licenciements. L'Inspection du travail a refusé l'autorisation de licencier.

Pourtant, aujourd'hui la direction fait un recours auprès du ministère. Le harcèlement anti CGT continue.

Vos élus ont besoin de vous ! Une pétition va circuler...

Merci de la signer massivement et de la faire signer massivement

Le temps presse !

- La restructuration se met en place et sera finalisée avant la fin de l'année...
- 2 élus CGT sont encore en procédure de licenciement puisque la direction fait un recours, et la décision rendue par le ministère sera immédiate !

Restructuration

Une restructuration d'entreprise se prépare bien en amont. Et lorsqu'une direction l'annonce, elle est prête !

Contrairement aux élus qui découvrent l'annonce, et ensuite, doivent creuser pour connaître les réelles intentions de la direction (Le nombre de postes supprimés, la future organisation, les types de départs, les conditions de départ...)

La restructuration actuelle a été habilement préparée par la direction.

Lancée juste derrière les élections professionnelles => nouveaux élus, manque d'expérience...

Non respect de la législation => la Direction nous pousse à agir en justice, délais très longs et il faut attendre les décisions...

Lancée en pleine période de confinement => pas de réunions physiques pendant 2 mois (*désorganisation du travail syndical et des instances représentatives...*)

Stratégie de désinformation, voire parfois de mensonges => elle met le doute dans la tête des salariés dans une période où le temps est compté pour réagir...

La direction met en place des groupes de travail => qui en fait ne sont que fictifs car les élus et les salariés ne sont pas impliqués dès le début, et il est interdit de modifier les objectifs finaux décidés par la direction !

Un CSE devait être fait chaque semaine => le CSE n'est pas convoqué, quand les élus posent des questions on leur répond la semaine prochaine...

Les groupes de travail qui ont commencé fin mai, voire après le 8 juin doivent avoir fini pour le 15 juin !

Qui va partir ? Combien ? et comment ? Aucune réponse la question sera traitée plus tard... (*pendant les congés d'été ?*)

Une grande fumisterie !

Dirigeants condamnés

Il est très important que vous réfléchissiez à qui vous devez faire confiance !

=> Vos représentants que vous avez élus ?

=> Ou vos dirigeants dont deux ont été condamnés directement ou indirectement !?

Et les condamnations n'ont rien à voir avec le hasard ou la malchance !

Les condamnations portent sur des politiques anti-sociales assumées et des agissements délibérés !

Au final => ce sont toujours les salariés qui paient sous différentes formes (perte d'emploi, travaillent plus, gagnent moins...)

Les salariés doivent se défendre !

Renforcez votre syndicat CGT